

tombent exténuées... demi-mortes... la maladie même ne les préserverait pas d'une dernière et sacrilège exploitation ?

« J'en appelle à votre cœur, monsieur, cela ne serait-il pas injuste et cruel ? »

Hélas ! le docteur Griffon aurait été touché peut-être par ces paroles sévères, mais non convaincu.

L'homme est fait de la sorte : le capitaine s'habitue aussi à ne plus considérer ses soldats que comme les pions de ce jeu sanglant qu'on appelle une bataille.

Et c'est parce que l'homme est ainsi fait que la société doit protection à ceux que le sort expose à subir la réaction de ces *nécessités* humaines.

Or, le caractère du docteur Griffon une fois admis (et on peut l'admettre sans trop d'hyperbole), la population de son hospice n'avait donc aucune garantie, aucun recours contre la barbarie scientifique de ses expériences, car il existe une fâcheuse lacune dans l'organisation des hôpitaux civils.

Nous la signalons ici ; puissions-nous être entendus !...

Les hôpitaux militaires sont chaque jour visités par un officier supérieur chargé d'accueillir les plaintes des soldats malades et d'y donner suite si elles lui semblent raisonnables. Cette surveillance contradictoire, complètement distincte de l'administration et du service de santé, est excellente ; elle a toujours produit les meilleurs résultats. Il est d'ailleurs impossible de voir des établissements mieux tenus que les hôpitaux militaires ; les soldats y sont soignés avec une douceur extrême, et traités nous dirions presque avec une commisération respectueuse.

Pourquoi une surveillance analogue à celle que les officiers supérieurs exercent dans les hôpitaux militaires, n'est-elle pas exercée dans les hôpitaux civils, par des hommes complètement indépendants de l'administration et du service de santé, par une

commission choisie peut-être parmi les maires, leurs adjoints, parmi tous ceux enfin qui exercent les diverses charges de l'édilité parisienne, charges toujours si ardemment briguées ? Les réclamations du pauvre (si elles étaient fondées) auraient ainsi un organe impartial, tandis que, nous le répétons, cet organe manque absolument ; il n'existe aucun *contrôle contradictoire* du service des hospices...

Cela nous semble exorbitant...

Ainsi, la porte des salles du docteur Griffon une fois refermée sur un malade, ce dernier appartenait corps et âme à la science... Aucune oreille amie ou désintéressée ne pouvait entendre ses doléances...

On lui disait nettement qu'étant admis à l'hospice par charité, il faisait désormais partie du domaine expérimental du docteur, et que malade et maladie devraient servir de sujet d'étude, d'observation, d'analyse ou d'enseignement aux jeunes élèves qui suivaient assidûment la visite de M. Griffon.

En effet, bientôt *le sujet* avait à répondre aux interrogatoires souvent les plus pénibles, les plus douloureux, et cela non pas seul à seul avec le médecin, qui, comme le prêtre, remplit un sacerdoce et a le droit de tout savoir ; non, il lui fallait répondre, à voix haute, devant une foule avide et curieuse.

Où, dans ce pandémonium de la science, vieillard ou jeune homme, fille ou femme, étaient obligés d'abjurer tout sentiment de pudeur ou de honte, et de faire les révélations les plus intimes, de se soumettre aux investigations matérielles les plus pénibles devant un nombreux public, et presque toujours ces cruelles formalités aggravaient les maladies.

Et cela n'était ni humain, ni juste : c'est parce que le pauvre entre à l'hospice au nom saint et sacré de la *charité*, qu'il doit être traité avec compassion, car le malheur a sa majesté (1).

(1) Ceci n'a rien d'exagéré ; nous empruntons les passages suivants à un article du *Constitutionnel* (19 janvier 1836). Cet article, intitulé : *Une visite d'hôpital*, est signé Z, et nous savons que cette initiale cache le nom d'une de nos célébrités médicales, qui ne peut être accusée de partialité dans la question des hôpitaux civils.

« Lorsqu'un malade arrive à l'hôpital, on a soin d'inscrire aussitôt sur une pancarte le nom de l'arrivant, le numéro du lit, la désignation de la maladie, l'âge du malade, sa profession, sa demeure actuelle. Cette pancarte est ensuite appendue à l'une des extrémités du lit ; cette mesure ne laisse pas d'avoir de graves inconvénients pour ceux à qui des revers imprévus font temporairement partager le dernier refuge du pauvre. Croiriez-vous, par exemple, que ce fut là pour Gilbert, malade, une circonstance indifférente à sa guérison ? J'ai vu des jeunes gens, j'ai vu des vieillards imprévoyants à qui cette divulgation de leur misère et de leur nom de famille inspirait une profonde tristesse.

C'est une rude corvée pour un malade que le jour où on l'admet à l'hôpital. Jugez si le malade doit être fatigué dès le lendemain de son arrivée : dans l'espace de vingt-quatre heures, il s'est vu successivement interrogé : 1<sup>o</sup> par son propre médecin ; 2<sup>o</sup> par les mé-

decins du bureau d'administration ; 3<sup>o</sup> par le chirurgien de garde ; 4<sup>o</sup> par l'interne de la salle ; 5<sup>o</sup> par le médecin sédentaire de l'hôpital, et enfin 6<sup>o</sup> le lendemain matin par le médecin en chef de service, ainsi que par dix ou vingt des élèves zélés et studieux qui suivent la clinique publique. Sans doute cela profite à l'expérience maintenant si précieuse des jeunes médecins, autant qu'au progrès de l'art ; mais cela aggrave les maux ou retarde certainement la guérison du malade... »

Un de ces malheureux disait un jour :

« Je serais un accusé de cour d'assises que je n'aurais pas eu en quinze jours plus d'interrogatoires ; cinquante personnes, depuis hier, m'ont harcelé de questions presque toutes semblables. Je n'avais qu'une pleurésie en entrant ici, mais je crains bien que l'insatiable curiosité de tant de personnes ne me donne à la fin une fluxion de poitrine. »

Une femme me disait :

« On m'obsède à chaque instant, on veut connaître mon âge, mon tempérament, ma constitution, la couleur de mes cheveux,

En lisant les lignes suivantes, on comprendra pourquoi nous les avons fait précéder de quelques réflexions.

Rien de plus attristant que l'aspect nocturne de la vaste salle d'hôpital où nous introduirons le lecteur.

Le long de ses grands murs sombres, percés çà et là de fenêtres grillagées comme celles des prisons, s'étendent deux rangées de lits parallèles, vaguement éclairées par la lueur sépulcrale d'un réverbère suspendu au plafond.

L'atmosphère est si nauséabonde, si morbide, que les nouveaux malades ne s'y *acclimatent* souvent pas sans danger; ce surcroît de souffrance est une sorte de *prime* que tout nouvel arrivant paye inévitablement au sinistre séjour de l'hospice.

Au bout de quelque temps une certaine lividité morbide annonce que le malade a subi la première influence de ce milieu délétère, et qu'il est, nous l'avons dit, acclimaté (1).

L'air de cette salle immense est donc lourd, fétide.

Çà et là le silence de la nuit est interrompu tantôt par des gémissements plaintifs, tantôt par de profonds soupirs arrachés par l'insomnie fébrile... puis tout se tait, et l'on n'entend plus que le balancement monotone et régulier du pendule d'une grosse horloge qui sonne ces heures si longues, si longues pour la douleur qui veille.

Une des extrémités de cette salle était presque plongée dans l'obscurité.

Tout à coup il se fit à cet endroit une sorte de tumulte et de bruit de pas précipités; une porte s'ouvrit et se referma plusieurs fois; une sœur de charité, dont on distinguait le vaste bonnet blanc et le vêtement noir à la clarté d'une lumière qu'elle portait, s'approcha d'un des derniers lits de la rangée de droite.

Quelques-unes des malades, éveillées en sursaut,

si j'ai la peau brune ou blanche, mon régime, mes habitudes, la santé de mes ascendants, les circonstances sous lesquelles je suis née, ma fortune, ma position, mes plus secrètes affections et le motif supposé de mes chagrins; on va jusqu'à scruter ma conduite, et jusqu'à épier des sentiments que je devrais soigneusement renfermer dans mon cœur, et dont le soupçon me fait rougir.» Et plus loin: « On frappe ma poitrine en vingt endroits et devant tout le monde, on y fait de vilaines marques d'encre pour indiquer apparemment le progrès des obstructions qui ont envahi mes entrailles. Les médecins d'à présent, ajoutait cette femme, ressemblent à des inquisiteurs; on guérit maintenant comme on punissait jadis, et cela me chagrine. »

Plus loin, après avoir décrit les formalités de la visite, M. Z. ajoute :

« Le docteur ne fait qu'apparaître au lit des anciens malades

se levèrent sur leur séant, attentives à ce qui se passait.

Bientôt les deux battants de la porte s'ouvrirent.

Un prêtre entra portant un crucifix... les deux sœurs s'agenouillèrent.

A la clarté de la lumière qui entourait ce lit d'une pâle auréole, tandis que les autres parties de la salle restaient dans l'ombre, on put voir l'aumônier de l'hospice se pencher vers la couche de misère en prononçant quelques paroles dont le son affaibli se perdit dans le silence de la nuit.

Au bout d'un quart d'heure le prêtre souleva l'extrémité d'un drap dont il recouvrit complètement le chevet du lit...

Puis il sortit...



Une des sœurs agenouillées se releva, ferma les rideaux qui crièrent sur leurs tringles, et se remit à prier auprès de sa compagne.

Puis tout redevint silencieux.

Une des malades venait de mourir...

Parmi les femmes qui ne dormaient pas et qui avaient assisté à cette scène muette, se trouvaient trois personnes dont le nom a été déjà prononcé dans le cours de cette histoire :

qui sont en voie de guérison ou convalescents; mais parvenu à un des lits occupés par des malades nouveaux ou en danger, il ne saurait en approcher qu'après avoir traversé la double haie d'étudiants, conservant là patiemment depuis le matin leur poste d'observateurs vigilants. Quant au malade, il reste muet et silencieux au milieu de cette foule curieuse et attentive, et souvent la maladie s'aggrave en proportion de cette affluence, indiquant le danger et motivant toujours l'inquiétude. Tandis que le patient envisage le médecin avec cette émotion qui participe de la confiance et de l'anxiété, celui-ci porte circulairement sur les assistants un regard de recueillement et de circonspection, qui s'illumine soudain en arrivant au malade dont le trouble intérieur est ainsi comblé.»

(1) A moins de circonstances très-urgentes, on ne pratique jamais de graves opérations chirurgicales avant que le malade soit acclimaté.

M<sup>lle</sup> de Fermont, fille de la malheureuse veuve ruinée par la cupidité de Jacques Ferrand ;

La Lorraine, pauvre blanchisseuse, à qui Fleur-de-Marie avait autrefois donné le peu d'argent qui lui restait, et Jeanne Dupont, sœur de Pique-Vinagre, le conteur de la Force.

Nous connaissons mademoiselle de Fermont et la sœur du conteur de la Force... Quant à la Lorraine, c'était une femme de vingt ans environ, d'une figure douce et régulière, mais d'une pâleur et d'une maigreur extrêmes ; elle était phthisique au dernier degré, il ne restait aucun espoir de la sauver ; elle le savait, et s'éteignait lentement.

La distance qui séparait les lits de ces deux femmes était assez petite pour qu'elles pussent causer à voix basse sans être entendues des sœurs.

« En voilà encore une qui s'en va, dit à demi-voix la Lorraine, en songeant à la morte et en se parlant à elle-même. Elle ne souffrira plus !... elle est bien heureuse !... »

— Elle est bien heureuse... si elle n'a pas d'enfants... , ajouta Jeanne.

— Tiens... vous ne dormez pas... ma voisine... , lui dit la Lorraine. Comment ça va-t-il, pour votre première nuit ici ? Hier soir, dès en entrant, on vous a fait vous coucher... et je n'ai pas osé ensuite vous parler, je vous entendais sangloter.

— Oh ! oui... j'ai bien pleuré...

— Vous avez donc grand mal ?

— Oui, mais je suis dure au mal ; c'est de chagrin que je pleurais... Enfin j'avais fini par m'endormir, je sommeillais, quand le bruit des portes m'a éveillée... Lorsque le prêtre est entré et que les bonnes sœurs se sont agenouillées, j'ai bien vu que c'était une femme qui se mourait... alors j'ai dit en moi-même un *Pater* et un *Ave* pour elle...

— Moi aussi... et, comme j'ai la même maladie que la femme qui vient de mourir, je n'ai pu m'empêcher de m'écrier : En voilà une qui ne souffre plus ; elle est bien heureuse !...

— Oui... comme je vous le disais... si elle n'a pas d'enfants.

— Vous en avez donc... vous, des enfants ?

— Trois... , dit la sœur de Pique-Vinagre avec un soupir. Et vous ?

— J'ai eu une petite fille... mais je ne l'ai pas gardée longtemps... La pauvre enfant avait été frappée d'avance ; j'avais eu trop de misère pendant ma grossesse... Je suis blanchisseuse au bateau ; j'avais travaillé tant que j'ai pu aller... mais tout a une fin ; quand la force m'a manqué, le pain m'a manqué aussi... On m'a renvoyée de mon garni ; je ne sais pas ce que je serais devenue, sans une pauvre femme

qui m'a prise avec elle dans une cave où elle se cachait pour se sauver de son homme qui la voulait tuer. C'est là que j'ai accouché sur la paille ; mais, par bonheur, cette brave femme connaissait une jeune fille, belle et charitable comme un ange du bon Dieu ; cette jeune fille avait un peu d'argent ; elle m'a retirée de ma cave, m'a bien établie dans un cabinet garni dont elle a payé un mois d'avance... me donnant en outre un berceau d'osier pour mon enfant, et quarante francs pour moi avec un peu de linge... Grâce à elle, j'ai pu me remettre sur pied et reprendre mon ouvrage...

— Bonne petite fille... Tenez, moi aussi j'ai rencontré par hasard comme qui dirait sa pareille, une jeune ouvrière bien serviable. J'étais allée... voir mon pauvre frère qui est prisonnier... , dit Jeanne après un moment d'hésitation, et j'ai rencontré au parloir cette ouvrière dont je vous parle ; m'ayant entendu dire à mon frère que je n'étais pas heureuse, elle est venue à moi, bien embarrassée, pour m'offrir de m'être utile selon ses moyens, la pauvre enfant...

— Comme c'était bon à elle...

— J'ai accepté ; elle m'a donné son adresse, et deux jours après, cette chère petite mademoiselle Rigolette... elle s'appelle Rigolette... m'avait fait une commande.

— Rigolette ! s'écria la Lorraine, voyez donc comme ça se rencontre !...

— Vous la connaissez ?

— Non ; mais la jeune fille qui a été si généreuse pour moi a plusieurs fois prononcé devant moi le nom de mademoiselle Rigolette ; elles étaient amies ensemble...

— Eh bien ! dit Jeanne en souriant tristement, puisque nous sommes voisines de lit, nous devrions être amies comme nos deux bienfaitrices.

— Bien volontiers ; moi je m'appelle Annette Gerbier, dite la Lorraine, blanchisseuse.

— Et moi, Jeanne Dupont, ouvrière frangeuse... Ah ! c'est si bon, à l'hospice, de pouvoir trouver quelqu'un qui ne vous soit pas tout à fait étranger, surtout quand on y vient pour la première fois, et qu'on a beaucoup de chagrins !... Mais je ne veux pas penser à cela... Dites-moi, la Lorraine, et comment s'appelait la jeune fille qui a été si bonne pour vous ?

— Elle s'appelait la Goualeuse. Tout mon chagrin est de ne l'avoir pas revue depuis longtemps... Elle était jolie comme une sainte Vierge, avec de beaux cheveux blonds et des yeux bleus si doux, si doux... Malheureusement, malgré son secours, mon pauvre enfant est mort... à deux mois ; il était si

chétif, il n'avait que le souffle... Et la Lorraine es-suya une larme.

— Et votre mari ?

— Je ne suis pas mariée... je blanchissais à la journée chez une riche bourgeoise de mon pays ; j'avais toujours été sage , mais je m'en suis laissé conter par le fils de la maison, et alors...

— Ah ! oui... je comprends.

— Quand j'ai vu l'état où je me trouvais, je n'ai pas osé rester au pays ; M. Jules, c'était le fils de la riche bourgeoise, m'a donné cinquante francs pour venir à Paris, disant qu'il me ferait passer vingt francs tous les mois pour ma layette et pour mes couches ; mais, depuis mon départ de chez nous, je n'ai plus jamais rien reçu de lui, pas seulement de ses nouvelles ; je lui ai écrit une fois, il ne m'a pas répondu... je n'ai pas osé recommencer, je voyais bien qu'il ne voulait plus entendre parler de moi...

— Et c'est lui qui vous a perdue pourtant, et il est riche ?

— Sa mère a beaucoup de bien chez nous ; mais que voulez-vous ? je n'étais plus là... il m'a oubliée.

— Mais au moins... il n'aurait pas dû vous oublier, à cause de son enfant.

— C'est au contraire cela, voyez-vous, qui l'aura rendu mal pour moi ; il m'en aura voulu d'être enceinte, parce que je lui devenais un embarras.

— Pauvre Lorraine !...

— Je regrette mon enfant, pour moi, mais pas pour elle ; pauvre chère petite ! elle aurait eu trop de misère et aurait été orpheline de trop bonne heure... car je n'en ai pas pour longtemps à vivre...

— On ne doit pas avoir de ces idées-là à votre âge. Est-ce qu'il y a beaucoup de temps que vous êtes malade ?

— Bientôt trois mois... Dame, quand j'ai eu à gagner pour moi et mon enfant, j'ai redoublé de travail, j'ai repris trop vite mon ouvrage à mon bateau ; l'hiver était très-froid, j'ai gagné une fluxion de poitrine : c'est à ce moment-là que j'ai perdu ma petite fille. En la veillant, j'ai négligé de me soigner... et puis par là-dessus le chagrin... enfin je suis poitrinaire... condamnée... comme l'était l'actrice qui vient de mourir.

— A votre âge, il y a toujours de l'espoir.

— L'actrice n'avait que deux ans de plus que moi, et vous voyez.

— Celle que les bonnes sœurs veillent maintenant, c'était donc une actrice ?

— Mon Dieu oui ! voyez le sort... Elle avait été belle comme le jour. Elle avait eu beaucoup d'argent, des équipages, des diamants ; mais par mal-

heur la petite vérole l'a défigurée ; alors la gêne est venue, puis la misère, enfin la voilà morte à l'hospice. Du reste, elle n'était pas fière ; au contraire, elle était bien douce et bien honnête pour toute la salle... Jamais personne n'est venu la voir ; pourtant, il y a quatre ou cinq jours, elle nous disait qu'elle avait écrit à un monsieur qu'elle avait connu autrefois dans son beau temps, et qui l'avait bien aimée ; elle lui écrivait pour le prier de venir réclamer son corps, parce que cela lui faisait mal de penser qu'elle serait disséquée... coupée en morceaux.



— Et ce monsieur... il est venu ?

— Non.

— Ah ! c'est bien mal.

— A chaque instant la pauvre femme demandait après lui... disant toujours : Oh ! il viendra, oh ! il va venir, bien sûr... Et pourtant elle est morte sans qu'il soit venu...

— Sa fin en aura été plus pénible encore.

— Oh ! mon Dieu, oui, car ce qu'elle craignait tant arrivera à son pauvre corps...

— Après avoir été riche, heureuse, mourir ici... c'est triste ! Au moins, nous autres, nous ne changeons que de misère...

— A propos de ça, reprit la Lorraine après un

moment d'hésitation, je voudrais bien que vous me rendiez un service.

— Parlez...

— Si je mourais, comme c'est probable, avant que vous sortiez d'ici, je voudrais que vous réclamiez mon corps... J'ai la même peur que l'actrice... et j'ai mis là le peu d'argent qui me reste pour me faire enterrer.

— N'ayez donc pas de ces idées-là.

— C'est égal, me le promettez-vous ?

— Enfin, Dieu merci ! ça n'arrivera pas.

— Oui, mais si cela arrive, je n'aurai pas, grâce à vous, le même malheur que l'actrice.

— Pauvre dame, après avoir été riche, finir ainsi !

— Il n'y a pas que l'actrice dans cette salle qui ait été riche, madame Jeanne.

— Appelez-moi donc Jeanne... comme je vous appelle la Lorraine.

— Vous êtes bien bonne...

— Qui donc encore... a été riche aussi?...

— Une jeune personne de quinze ans au plus, qu'on a amenée ici hier soir, avant que vous n'entriez. Elle était si faible qu'on était obligé de la porter... La sœur dit que cette jeune personne et sa mère sont des gens très comme il faut qui ont été ruinés...

— Sa mère est ici aussi ?

— Non, la mère était si mal, qu'on n'a pu la transporter... La pauvre jeune fille ne voulait pas la quitter, et on a profité de son évanouissement pour l'emmener... C'est le propriétaire d'un méchant garni où elles logeaient qui, de peur qu'elles ne meurent chez lui, a été faire sa déclaration au commissaire.

— Et où est-elle ?

— Tenez... là... dans le lit en face de vous...

— Et elle a quinze ans ?

— Mon Dieu ! tout au plus...

— L'âge de ma fille aînée!... » dit Jeanne en ne pouvant retenir ses larmes.

---

CXLI. — LA VISITE.



JEANNE Dupont, à la pensée de sa fille, s'était mise à pleurer amèrement.

« Pardon, lui dit la Lorraine attristée, pardon, si je vous ai fait de la peine sans le vouloir en vous parlant de vos enfants... Ils sont peut-être malades aussi ?

— Hélas, mon Dieu !... je ne sais pas ce qu'ils vont devenir, si je reste ici plus de huit jours.

— Et votre mari ? »

Après un moment de silence, Jeanne reprit, en essuyant ses larmes :

« Puisque nous sommes amies ensemble, la Lorraine, je peux vous dire mes peines, comme vous m'avez dit les vôtres... cela me soulagera... Mon mari était un bon ouvrier, il s'est dérangé, puis il m'a abandonnée moi et mes enfants, après avoir vendu tout ce que nous possédions ; je me suis remise au travail, de bonnes âmes m'ont aidée, je commençais à être un peu à flot, j'élevais ma petite famille du mieux que je pouvais, quand mon mari est revenu avec une mauvaise femme, qui était sa maîtresse, me reprendre le peu que je possédais, et c'a été encore à recommencer.

— Pauvre Jeanne... vous ne pouviez pas empêcher cela ?

— Il aurait fallu me séparer devant la loi ; mais la loi est trop chère, comme dit mon frère... Hélas ! mon Dieu... vous allez voir ce que ça fait que la loi soit trop chère pour nous, pauvres gens. Il y a quelques jours je retourne voir mon frère... il me donne trois francs, qu'il avait gagnés à conter des histoires aux autres prisonniers.

— On voit que vous êtes bien bons cœurs dans votre famille, dit la Lorraine qui, par une rare délicatesse d'instinct, n'interrogea pas Jeanne sur la cause de l'emprisonnement de son frère.

— Je reprends donc courage, je croyais que mon mari ne reviendrait pas de longtemps, car il avait pris chez nous tout ce qu'il pouvait prendre. Non... je me trompe... ajouta la malheureuse en frissonnant... il lui restait à prendre ma fille... ma pauvre Catherine...

— Votre fille?...

— Vous allez voir... vous allez voir. Il y a trois jours, j'étais à travailler avec mes enfants autour de moi ; mon mari entre... Rien qu'à son air, je m'aperçois tout de suite qu'il a bu. « Je viens chercher Catherine, » qu'il me dit. Malgré moi

je prends le bras de ma fille et je réponds à Duport : « Où veux-tu l'emmener ? — Ça ne te



regarde pas, c'est ma fille ; qu'elle fasse son paquet et qu'elle me suive. » A ces mots-là , mon sang ne fait qu'un tour, car figurez-vous, la Lorraine, que cette mauvaise femme qui est avec mon mari... ça fait frémir à dire, mais enfin... c'est ainsi... elle le pousse depuis longtemps à tirer parti de notre fille... qui est jeune et jolie... Dites, quel monstre de femme !

— Ah ! oui, c'est un vrai monstre.

« — Emmener Catherine ! que je réponds à Duport, jamais ; je sais ce que ta mauvaise femme voudrait en faire. — Tiens, me dit mon mari dont les lèvres étaient déjà toutes blanches de colère, ne m'obstine pas ou je t'assomme. » Là-dessus il prend ma fille par le bras en lui disant : « En route ! Catherine. » La pauvre petite me sauta au cou en fondant en larmes et criant : « Je veux rester avec maman ! » Voyant ça, Duport devient furieux ; il arrache ma fille d'après moi, me donne un coup de poing dans l'estomac qui me renverse par terre, et une fois par terre... une fois par terre... Mais voyez-vous, la Lorraine, dit la malheureuse femme en s'interrompant, bien sûr il n'a été si méchant que parce qu'il avait bu... enfin il trépigne sur moi... en m'accablant de sottises...

— Faut-il être mauvais, mon Dieu !...

— Mes pauvres enfants se jettent à ses genoux en demandant grâce, Catherine aussi ; alors il dit à ma fille, en jurant comme un furieux : « Si tu ne viens pas avec moi, j'achève ta mère !... » Je vomissais le sang... je me sentais à moitié morte... je ne pouvais pas faire un mouvement... mais je crie à Catherine : « Laisse-moi tuer plutôt ! mais ne suis pas ton père ! — Tu ne te tairas donc pas ? » me dit Duport en me

donnant un nouveau coup de pied qui me fit perdre connaissance.

— Quelle misère !... quelle misère !...

— Quand je suis revenue à moi, j'ai retrouvé mes deux petits garçons qui pleuraient.

— Et votre fille ?...

— Partie ! s'écria la malheureuse mère avec un accent et des sanglots déchirants, oui... partie... Mes autres enfants m'ont dit que leur père l'avait battue... la menaçant, en outre, de m'achever sur la place... Alors, que voulez-vous ? la pauvre enfant a perdu la tête... elle s'est jetée sur moi pour m'embrasser... elle a aussi embrassé ses petits frères en pleurant... et puis mon mari l'a entraînée !... Ah !... sa mauvaise femme l'attendait dans l'escalier... j'en suis bien sûre !

— Et vous ne pouviez pas vous plaindre au commissaire ?

— Dans le premier moment, je n'étais en butte qu'au chagrin de savoir Catherine partie... mais j'ai senti bientôt de grandes douleurs dans tout le corps... je ne pouvais pas marcher... Hélas ! mon Dieu ! ce que j'avais tant redouté était arrivé. Oui, je l'avais dit à mon frère... « Un jour mon mari me battra si fort... si fort que je serai obligée d'aller à l'hospice... Alors... mes enfants... qu'est-ce qu'ils deviendront ?... » Et aujourd'hui m'y voilà, à l'hospice, et... je dis : Qu'est-ce qu'ils deviendront, mes enfants ?...

— Mais il n'y a donc pas de justice, mon Dieu ! pour les pauvres gens ?

— Trop chère ! trop chère pour nous, comme dit mon frère, reprit Jeanne Duport avec amertume. Les voisins avaient été chercher le commissaire... son greffier est venu... ça me répugnait de dénoncer Duport... mais à cause de ma fille, il l'a fallu... Seulement j'ai dit que dans une querelle que je lui faisais, parce qu'il voulait emmener ma fille, il m'avait *poussée*... que cela ne serait rien... mais que je voulais ravoir Catherine, parce que je craignais qu'une mauvaise femme, avec qui vivait mon mari, ne la débauchât.

— Et qu'est-ce qu'il vous a dit, le greffier ?

— Que mon mari était dans son droit d'emmener sa fille, n'étant pas séparé d'avec moi ; que ce serait un malheur si ma fille tournait mal par de mauvais conseils, mais que ce n'étaient que des suppositions et que ça ne suffisait pas pour porter plainte contre mon mari. « Vous n'avez qu'un moyen, m'a dit le greffier, plaidez au civil, demandez une séparation de corps, et alors les coups que vous a donnés votre mari, sa conduite avec une vilaine femme seront en votre faveur, et on le forcera de vous rendre votre fille ;

sans cela, il est dans son droit de la garder avec lui. — Mais plaider ! je n'ai pas de quoi, mon Dieu ! j'ai mes enfants à nourrir. — Que voulez-vous que j'y fasse ? a dit le greffier ; c'est comme ça... » Oui, reprit Jeanne en sanglotant, il avait raison... c'est comme ça... et parce que... c'est comme ça... dans trois mois ma fille sera peut-être une créature des rues !... tandis que si j'avais eu de quoi plaider pour me séparer de mon mari, cela ne serait pas arrivé.

— Mais cela n'arrivera pas, votre fille doit tant vous aimer...

— Mais elle est si jeune ; à cet âge-là on n'a pas de défense, et puis la peur, les mauvais traitements, les mauvais conseils, les mauvais exemples, l'acharnement qu'on mettra peut-être à lui faire faire mal ! Mon pauvre frère avait prévu tout ce qui lui arrive ! lui ; il me disait : « Est-ce que tu crois que si cette « mauvaise femme et ton mari s'acharnent à perdre « cette enfant, il ne faudra pas qu'elle y passe (1) ? » Mon Dieu ! mon Dieu ! pauvre Catherine, si douce, si aimante ! et moi qui, cette année encore, lui voulais faire renouveler sa première communion !...

— Ah ! vous avez bien de la peine... Et moi qui me plaignais ! dit la Lorraine en essuyant ses yeux. Et vos autres enfants ?

— A cause d'eux, j'ai fait ce que j'ai pu pour vaincre la douleur et ne pas entrer à l'hôpital, mais je n'ai pu résister... Je vomis le sang trois ou quatre fois par jour, j'ai une fièvre qui me casse les bras et les jambes, je suis hors d'état de travailler... Au moins, en étant vite guérie, je pourrai retourner auprès de mes enfants... si avant ils ne sont pas morts de faim ou emprisonnés comme mendiants. Moi ici... qui voulez-vous qui prenne soin d'eux, qui les nourrisse ?

— Oh ! c'est terrible, vous n'avez donc pas de bons voisins ?

— Ils sont aussi pauvres que moi... et ils ont cinq enfants déjà. Aussi deux enfants de plus... c'est lourd ; pourtant ils m'ont promis de les nourrir... *un peu*, pendant huit jours... c'est tout ce qu'ils peuvent... et encore en prenant sur leur pain, et ils n'en ont pas déjà de trop ; il faut donc que je sois guérie dans huit jours ; oh ! oui, guérie ou non, je sortirai tout de même.

— Mais j'y pense, comment n'avez-vous pas songé à cette bonne petite ouvrière, M<sup>lle</sup> Rigolette, que vous avez rencontrée en prison ?... elle les aurait gardés, bien sûr, elle.

— J'y ai pensé... et quoique la pauvre petite ait

peut-être aussi bien du mal à vivre... je lui ai fait dire ma peine par une voisine ; malheureusement elle est à la campagne où elle va se marier, a-t-on dit chez la portière de sa maison.

— Ainsi dans huit jours... pauvres enfants... Mais non, vos voisins n'auront pas le cœur de les renvoyer...

— Mais que voulez-vous qu'ils fassent ? ils ne mangent pas déjà selon leur faim, et il faudra encore qu'ils retirent aux leurs pour donner aux miens... Non, non, voyez-vous, il faut que je sois guérie dans huit jours... je l'ai déjà demandé à tous les médecins qui m'ont interrogée depuis hier, mais ils me répondaient en riant : « C'est au médecin en chef qu'il faut s'adresser pour cela. » Quand viendra-t-il donc, le médecin en chef, la Lorraine ?

— Chut... je crois que le voilà... il ne faut pas parler pendant qu'il fait sa visite, » répondit tout bas la Lorraine.

En effet, pendant l'entretien des deux femmes, le jour était venu peu à peu.

Un mouvement tumultueux annonça l'arrivée du docteur Griffon, qui entra bientôt dans la salle, accompagné de son ami le comte de Saint-Rémy, qui, portant, on le sait, un vif intérêt à madame de Fermont et à sa fille, était loin de s'attendre à trouver cette malheureuse jeune fille à l'hôpital.

En entrant dans la salle, les traits froids et sévères du docteur Griffon semblèrent s'épanouir ; jetant autour de lui un regard de satisfaction et d'autorité, il répondit d'un signe de tête protecteur à l'accueil empressé des sœurs.

La rude et austère physionomie du vieux comte de Saint-Rémy était empreinte d'une profonde tristesse. L'inutilité de ses tentatives pour retrouver les traces de madame de Fermont, l'ignominieuse lâcheté du vicomte, qui avait préféré à la mort une vie infâme, l'écrasaient de chagrin.

« Eh bien ! dit au comte le docteur Griffon d'un air triomphant, que pensez-vous de mon hôpital ?

— En vérité, répondit M. de Saint-Rémy, je ne sais pourquoi j'ai cédé à votre désir ; rien n'est plus navrant que l'aspect de ces salles remplies de malades. Depuis mon entrée ici, mon cœur est cruellement serré.

— Bah ! bah ! dans un quart d'heure vous n'y penserez plus ; vous qui êtes philosophe, vous trouverez ample matière à observations ; et puis enfin, il était honteux que vous, un de mes plus vieux amis, vous ne connussiez pas le théâtre de ma gloire, de mes travaux, et que vous ne m'eussiez pas encore vu à l'œuvre. Je mets mon orgueil dans ma profession ; est-ce un tort ?

(1) Nous rappellerons au lecteur que le père ou la mère sont admis à faire inscrire leur fille sur le livre de prostitution au bureau des mœurs.

— Non, certes, et après vos excellents soins pour Fleur-de-Marie, que vous avez sauvée, je ne pouvais rien vous refuser. Pauvre enfant... quel charme touchant ses traits ont conservé malgré la maladie?...

— Elle m'a fourni un fait médical fort curieux ; je suis enchanté d'elle ; à propos, comment a-t-elle passé cette soirée ? L'avez-vous vue ce matin avant de partir d'Asnières ?

— Non, mais la Louve, qui l'a soignée avec un dévouement sans pareil, m'a dit qu'elle avait parfaitement dormi. Pourrait-on aujourd'hui lui permettre d'écrire ?

Après un moment d'hésitation, le docteur répondit :

« Oui... tant que le sujet n'a pas été complètement rétabli, j'ai craint pour lui la moindre émotion, la moindre tension d'esprit... Mais maintenant je ne vois aucun inconvénient à ce qu'elle écrive.

— Au moins elle pourra prévenir les personnes qui s'intéressent à elle...

— Sans doute... Ah çà ! vous n'avez rien appris de nouveau sur la sort de madame de Fermont et de sa fille ?

— Rien, dit M. de Saint-Rémy en soupirant. Mes constantes recherches n'ont eu aucun résultat. Je n'ai plus d'espoir que dans madame la marquise d'Harville, qui, m'a-t-on dit, s'intéresse vivement aussi à ces deux infortunées ; peut-être a-t-elle quelques renseignements qui pourront me mettre sur la voie. Il y a trois jours que je suis allé chez elle ; on m'a dit qu'elle arriverait d'un moment à l'autre. Je lui ai écrit à ce sujet, la priant de me répondre le plus tôt possible. »

Pendant l'entretien de M. de Saint-Rémy et du docteur Griffon, plusieurs groupes s'étaient peu à peu formés autour d'une grande table occupant le milieu de la salle ; sur cette table était un registre où les élèves attachés à l'hôpital, et que l'on reconnaissait à leurs longs tabliers blancs, venaient tour à tour signer la *feuille de présence* ; un grand nombre de jeunes étudiants studieux et empressés arrivaient successivement du dehors pour grossir le cortège scientifique du docteur Griffon, qui, ayant devancé de quelques minutes l'heure habituelle de sa visite, attendait qu'elle sonnât.

« Vous voyez, mon cher de Saint-Rémy, que mon état-major est assez considérable, dit le doc-



teur Griffon avec orgueil, en montrant la foule qui venait assister à ses enseignements pratiques.

— Et ces jeunes gens vous suivent au lit de chaque malade ?

— Ils ne viennent que pour cela...

— Mais tous ces lits sont occupés par des femmes ?

— Eh bien ?

— La présence de tant d'hommes doit leur inspirer une confusion pénible !

— Allons donc, un malade n'a pas de sexe...

— A vos yeux, peut-être ; mais aux siens... la pudeur, la honte...

— Il faut laisser ces belles choses-là à la porte,





LES  
**MYSTÈRES**

DE PARIS  
PAR EUGÈNE SUE

---

Illustré de 500 dessins originaux de MM. Richard, Hendrickx, Huart, etc.

---

PARIS.  
LIBRAIRIE DE COQUILLION

RUE RICHELIEU.

—  
1844

